

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24890**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Chauffeur ramasseur dans la transformation laitière

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la transformation laitière - Association de la transformation laitière française (ATLA)	Responsable des relations sociales

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3124 - Industrie laitière, 3608 - Coopératives agricoles laitières

Code(s) NSF :

221u Conduite d'installations des industries agro-alimentaires et de machines de conditionnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Chauffeur-ramasseur collecte le lait auprès des producteurs, selon des tournées préétablies, dans le respect des consignes de sécurité et des horaires indicatifs, assure la mesure des quantités collectées et transporte le lait sur le lieu de dépotage. Il contribue aux contrôles qualité tant chez le producteur que dans le camion en effectuant les prélèvements des échantillons pour le suivi qualité et la paie du lait. Il participe à l'image de marque de l'entreprise et aux services rendus aux producteurs.

Le titulaire est capable d'assurer la collecte du lait (matière première vivante, donc périssable), selon des tournées préétablies, dans le respect des consignes de sécurité et de qualité, suivant des horaires indicatifs., en camion-citerne, ou avec remorque.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de transformation laitière (industrielles ou coopératives) de la TPE au groupe international

Chauffeur-Ramasseur, Chauffeur de collecte, Chauffeur laitier

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2102 : Conduite d'équipement de production alimentaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après formation, il y a 6 unités de valeur à valider :

- Produits / Process
- Outils / Installations
- Qualité
- Hygiène
- Sécurité / environnement
- Communication professionnelle

L'évaluation est réalisée sous forme d'une Observation au poste de travail

Par la VAE, il y a un dossier de validation à remplir par le candidat, accompagné de preuves de l'activité et un entretien avec la Commission technique d'évaluation.

Les blocs de compétences :

- TENU DU VEHICULE/OPERATIONS PREALABLES A LA CONDUITE *capacité à contrôler l'état mécanique et réglementaire du véhicule, suivant les consignes *capacité à surveiller les opérations de nettoyage et veiller à la propreté interne et externe des véhicules et citernes *capacité à contrôler la présence opérationnelle des équipements, matériels, fournitures et documents nécessaires à la collecte du lait *capacité à mémoriser sa tournée et les informations relatives.
- CONDUITE DU VEHICULE (rationnelle économique et respectueuse) *capacité à maîtriser les règles de sécurité et les réglementations du transport *capacité à stationner le véhicule et à réaliser un petit dépannage, dans le respect des consignes, procédures et spécificités du véhicule.
- COLLECTE DU LAIT *capacité à effectuer le chargement en conformité avec les procédures et bonnes pratiques de collecte laitière *capacité à assurer le déchargement conformément aux procédures *capacité à respecter les règles d'hygiène et les procédures liées aux spécificités du lait *capacité à respecter les procédures de la traçabilité du lait collecté.
- COMMUNICATION ENTREPRISE/PRODUCTEURS *capacité à entretenir un bon relationnel avec les producteurs *capacité à remonter les informations nécessaires à l'entreprise, selon les procédures *capacité à diffuser aux producteurs les informations les concernant.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Jury national de 10 membres désignés paritairement par la CPNEFP Transformation laitière, avec alternance de la Présidence.
En contrat de professionnalisation	X	Même Jury
Par candidature individuelle	X	Même Jury
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Chauffeur ramasseur dans la transformation laitière" avec effet au 3 décembre 2015, jusqu'au 3 décembre 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

ATLA est l'organisation professionnelle rassemblant les deux branches de l'Industrie et de la Coopération laitières, soit plus de 380 entreprises, 1200 établissements répartis sur tout le territoire et dans les DOM, employant près de 57000 salariés. Le chiffre d'affaires consolidé est de 23 milliards d'euros, dont 30% à l'export. Ce CQP est délivré à une quinzaine de candidats par an.

<http://www.maison-du-lait.com>

Autres sources d'information :

ATLA

Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la transformation laitière - Association de la transformation laitière française (ATLA) : Île-de-France - Paris (75) [75009]

Association de la Transformation Laitière Française

42 rue de Châteaudun 75009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Les six Ecoles Nationales de l'Industrie Laitière (ENIL), établissements publics rattachés au Ministère de l'Agriculture: St Lô Thère (50), Poligny (39), Mamirolle (25), La Roche/Foron (74), Aurillac (15), Surgères (17), ainsi que leur organisme de formation continue l'ANFOPEIL (39801 Poligny), organisme accompagnateur désigné pour les candidats à ce CQP par la VAE.

Historique de la certification :

L'élaboration des référentiels a été confiée à un groupe de professionnels représentatif des entreprises de la Transformation laitière. Après avoir été approuvés par les Commissions sociales de la FNIL et de la FNCL, ils ont été adaptés et validés paritairement, puis ont fait l'objet de l'accord du 8 avril 2010 (étendu par l'arrêté du 23 décembre 2010), renouvelé par l'accord du 19 février 2013 (étendu par l'arrêté du 3 décembre 2013). De plus, la CPNEFP Transformation laitière les a confirmés, le 19 novembre 2014, en validant les unités de valeur des formations certifiantes correspondant à ce CQP.